

10.10.1936

L'ILLUSTRATION



APRÈS LA DÉLIVRANCE DES ASSIÉGÉS DE TOLEDE : LE GÉNÉRAL FRANCO ET LE COLONEL MOSCARDO, COMMANDANT DE L'ALCAZAR, DANS LES RUINES DE LA FORTERESSE

Voir l'article et les autres photographies pages 185, 186 et 187.

AVEC CE NUMÉRO L'ABONNEMENT N° 1 COMPREND " LA PETITE ILLUSTRATION " CONTENANT

« AVANT L'OUBLI (les Beaux Jours). »

(En trois parties - I.)

Souvenirs d'HENRI LAVEDAN, de l'Académie française.

Téléphone : Trudaine 82-54.

4 lignes à la suite groupées sous ce numéro.

JOURNAL HEBDOMADAIRE UNIVERSEL

13, Rue Saint-Georges, PARIS

Le droit de reproduction des dessins, des gravures et du texte de ce numéro est réservé pour tous pays.

Adresse Télégraphique :

Illustration - 22 Paris.

R. C. : 135013 (Seine).

TARIF DES 3 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

Applicable depuis le 12 Septembre 1936 aux abonnements et renouvellements partant du 1^{er} Octobre 1936.

L'abonnement n° 1 se compose des 52 numéros annuels, dont 3 spéciaux, et des fascicules de "La Petite Illustration" joints à chacun des numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 spéciaux, sans la collection de "La Petite Illustration".

L'abonnement n° 3 est formé seulement des numéros d'actualités, au nombre de 49, à l'exclusion des 3 numéros spéciaux annuels et de "La Petite Illustration"; il n'est pas accepté pour 3 mois.

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	200 francs.	175 francs.	140 francs.
6 mois . . .	103 francs.	90 francs.	73 francs.
3 mois . . .	54 francs.	47 francs.	(Non accepté.)
Deux ans . .	370 francs.	320 francs.	260 francs.

ÉTRANGER :

I. - PAYS EXIGEANT DES JOURNAUX LE PLEIN TARIF D'AFFRANCHISSEMENT (c'est-à-dire tous les pays non compris dans les tableaux qui suivent)

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	385 francs.	327 francs.	278 francs.
6 mois . . .	195 francs.	166 francs.	142 francs.
3 mois . . .	99 francs.	84 francs.	(Non accepté.)

II. - PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT DE 50 0/0

AFRIQUE DU SUD (Union), ALBANIE, ALLEMAGNE, ARGENTINE, AUTRICHE, BRÉSIL, BULGARIE, CANADA, COLOMBIE, CONGO BELGE, CUBA, DANTZIG, ÉGYPTE, ESTHONIE, ÉTHIOPIE, FINLANDE, GRÈCE, GUYANE HOLLANDAISE, HEDJAZ, HOLLANDE, HONGRIE, IRAK, IRAN, LETTONIE, LIBÉRIA, LITHUANIE, MEXIQUE, COLONIES PORTUGAISES, ROUMANIE, TCHÉCOSLOVAQUIE, TERRE-NEUVE, TURQUIE, U. R. S. S., URUGUAY, ÉTAT DU VATICAN, VENEZUELA, YOUGOSLAVIE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	292 francs.	251 francs.	209 francs.
6 mois . . .	149 francs.	128 francs.	107 francs.
3 mois . . .	76 francs.	65 francs.	(Non accepté.)

III. - PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT SUPÉRIEURE A 50 0/0

CHILI, COSTA RICA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉQUATEUR, GUATEMALA, HAÏTI, HONDURAS, NICARAGUA, PANAMA, PARAGUAY, SALVADOR

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	263 francs.	227 francs.	188 francs.
6 mois . . .	135 francs.	116 francs.	96 francs.
3 mois . . .	69 francs.	59 francs.	(Non accepté.)

Avis important. — Tous les prix ci-dessus sont acceptés au cours du change dans la monnaie du pays du souscripteur ou toute autre monnaie étrangère pourvu qu'elle soit négociable.

IV. - PAYS LIMITROPHES OU DANS LESQUELS "L'ILLUSTRATION" POSSÈDE UNE ORGANISATION SPÉCIALE

PAYS	MONNAIE	ABONNEMENT N° 1			ABONNEMENT N° 2			ABONNEMENT N° 3		PAYS	MONNAIE	ABONNEMENT N° 1			ABONNEMENT N° 2			ABONNEMENT N° 3	
		UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS			UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS
Belgique	Fr. belges	440 »	225 »	114 »	385 »	195 »	100 »	312 »	157 »	Principauté de Monaco	Fr. franç.	200 »	103 »	54 »	175 »	90 »	47 »	140 »	73 »
Espagne, Canaries et Maroc espag...	Fr. franç.	239 »	122 »	62 »	197 »	105 »	54 »	169 »	88 »	Pologne (1)	Zlotys ...	102 »	52 »	26.50	87.75	44.75	22.75	73 »	37.50
Italie et colonies ital.	Lire.....	315 »	160 »	81 »	270 »	137 »	70 »	226 »	115 »	Portugal	Fr. franç.	262 »	134 »	68 »	226 »	117 »	58 »	186 »	96 »
Luxembourg.....	Fr. luxemb.	353 »	180 »	92 »	309 »	158 »	80.50	251 »	129 »	Suisse (1)	Fr. suisses	55 »	28.50	14.50	48 »	24.75	13 »	40 »	20.50

(1) En Pologne et en Suisse les règlements peuvent être exécutés par chèque postal polonais et chèque postal suisse respectivement aux comptes P. K. O. Varsovie N° 14.390, pour la Pologne, et IVB 557, Les Brenets, pour la Suisse.

Tous les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — Les demandes de renouvellement doivent être accompagnées d'une bande. Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande et de la somme de UN franc en timbres-poste. Règlement par mandats, chèques postaux (compte 2101, Paris) ou chèques à l'ordre de "L'Illustration".

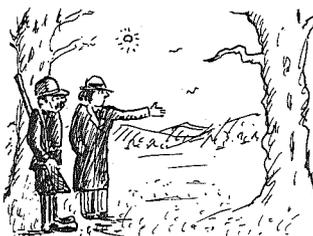
ÉTATS-UNIS. — Entered as second class matter January 27 1903, at the Post-Office, at New York, N. Y. under Act of March 3, 1879.

LA SEMAINE CAMIQUE, par Cami.

Voir la suite de la "Semaine Camique" page VI des Annonces.



TEMPS TROUBLÉS
— Nous vivons à une époque terriblement troublée !
— A qui le dites-vous ! La T. S. F. des voisins n'arrête pas du matin au soir !



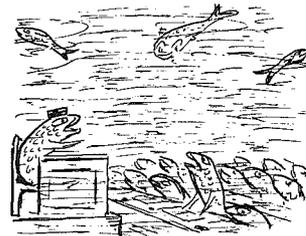
POÈTE ET GARDE-CHASSE
LE POÈTE. — Diane chasseresse doit hanter ces lieux !
LE GARDE-CHASSE. — Que je l'y pince, cette Diane que vous dites, et je lui colle une contravention ! C'est une chasse réservée !



UN SPORTIF
— Il paraît que le sport va devenir obligatoire pour tous les Français.
— Oh ! moi, j'en fais régulièrement. Je vais aux courses tous les jours !



UN OUBLI
— Les congés payés, c'est très bien ! La semaine de quarante heures, c'est parfait ! Le contrat collectif, c'est plus que parfait ! Mais on a oublié pour les locataires le terme payé !



L'ÉCOLE DES POISSONS
LE MAÎTRE. — Elève Goujon, qu'est-ce qu'un pêcheur ?
L'ÉLÈVE GOUJON. — C'est un méchant homme qui passe son temps à nous « taquiner » !

10.10.1936



La foule acclamant le général Franco qui, du balcon de son quartier général, lui adresse une allocution.
On remarque, près du généralissime espagnol, les généraux Mola et Cabanellas.



Le général Franco répond au serment de fidélité des personnalités groupées dans le palais du gouvernement militaire.
LA PROCLAMATION, A BURGOS, DU GÉNÉRAL FRANCO COMME « CHEF DU GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT ESPAGNOL »
Photographies Keystone.

10.10.1936



L'Alcazar de Tolède tel qu'on le voyait encore, il y a quelques semaines, alors qu'il dominait de sa masse puissante la vieille ville et la rive du Tage.

LA GUERRE D'ESPAGNE

Pendant cette dernière quinzaine, l'évolution des opérations militaires en Espagne a nettement tourné à l'avantage des « nationaux » et c'est maintenant contre Madrid que se concentre toute leur activité, surtout depuis la prise de Tolède qui a été effectuée le 27 septembre.

Déjà plusieurs jours auparavant, la colonne du colonel Yague en marche vers la ville avait enregistré des succès. Elle était soutenue par la colonne Castejon qui, à la suite d'une manœuvre foudroyante, s'empara le 21 septembre de Maqueda, localité au nord-est de Talavera à 80 kilomètres seulement de Madrid. Les gouvernements tentèrent de réagir en ouvrant les barrages de l'Alberche, rivière qui débouche dans le Tage à 3 kilomètres en amont de Talavera. Il en résulta une formidable inondation de la vallée, où 10 millions de mètres cubes d'eau furent précipités. Malgré cela, l'armée nationaliste continuait son avance. Le 25 septembre elle n'était plus qu'à quelques kilomètres de Tolède et l'ordre d'attaque était donné par le général Varela à trois colonnes, manœuvrant concentriquement. Les gouvernements, sentant que la partie était perdue pour eux, battirent en retraite. Il y eut néanmoins quelques combats de rues pendant l'après-midi du dimanche 27 septembre. Le soir, tout était terminé. Les cadets de l'Alcazar, au bruit de la fusillade, avaient eux-mêmes opéré une sortie pour soutenir les assaillants. Ce furent avec

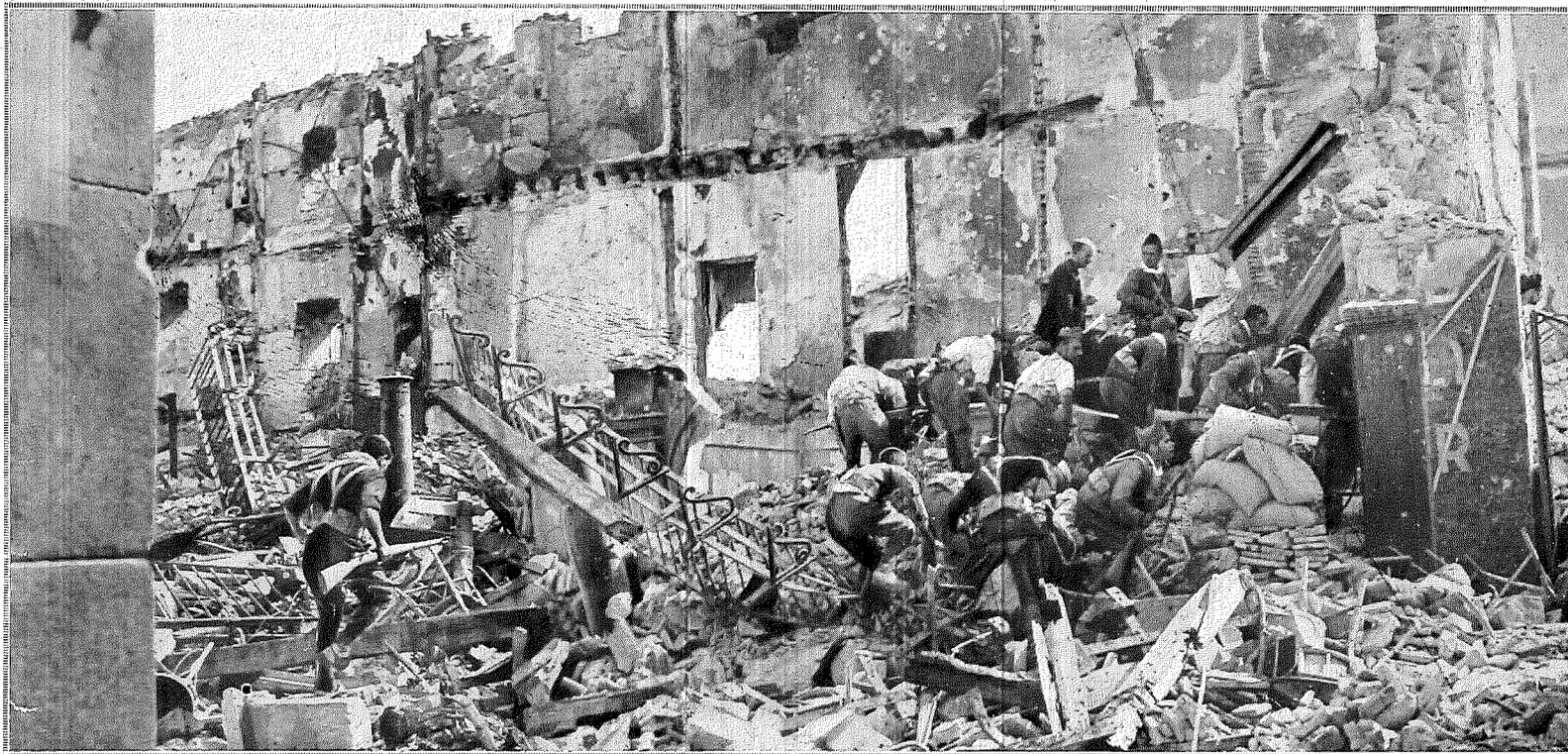
des démonstrations de joie indescriptibles qu'ils accueillirent leur délivrance. Des récits pathétiques ont été faits par eux de l'épouvantable siège qu'ils ont supporté. Ils vivaient presque constamment dans les souterrains où ils s'éclairaient avec des lumignons faits de graisse de cheval. C'est grâce à ces souterrains que les bombardements et même les explosions de mines creusées sous les fondations n'ont fait que très peu de victimes. Il n'y en a pas eu parmi les femmes et les enfants. Les combattants ont eu environ 500 blessés et 80 morts, sur un effectif total de 1.500 personnes. Comme nous l'avons dit, l'Alcazar disposait de réserves de blé et l'on tua les uns après les autres tous les chevaux et les mulets. L'eau ne manqua pas, mais elle était strictement rationnée.

Après la prise de Tolède, les « nationaux » ont encore progressé au delà de la ville.

Sur les autres fronts, il n'y a eu que des engagements de détail. Cependant, dans les Asturies, le général Mola avait adressé aux garnisons de Bilbao et de Santander un ultimatum leur ordonnant de se rendre et qui expirait le 25 septembre à 1 heure du matin. Les gouvernements n'y ayant pas obtempéré, l'attaque de Bilbao a été entreprise. Elle a surtout donné lieu à des bombardements aériens qui furent meurtriers pour la population civile et auxquels les gouvernements ont répondu en faisant exécuter par représailles un certain nombre d'otages.

Ces événements ont produit à Madrid une profonde impression, et le gouvernement, pour la

première fois, n'a pas cherché à dissimuler à la population, dans ses communiqués, combien la situation était grave. Mais il s'est déclaré plus que jamais décidé à lutter jusqu'au bout. Les Cortès se sont réunies en une brève séance, qui fut de pure forme, le 1^{er} octobre. Le nombre des députés présents ne dépassait pas une centaine, appartenant à peu près tous au *Frente popular*. L'assemblée renouvela sa confiance au gouvernement, approuva le statut d'autonomie conféré au pays basque et s'ajourna au 1^{er} décembre. Dans le même temps, une autre cérémonie se déroulait à Burgos, où la junte nationale jusqu'ici remise par le général Cabanellas avait décidé de remettre les pouvoirs suprêmes au général Franco. Celui-ci devient ainsi le chef unique, militaire et civil. Dans une proclamation il a précisé que le prochain régime de l'Espagne libérée sera de caractère autoritaire, avec une constitution analogue à celle du Portugal. Il fera une large part aux aspirations légitimes des travailleurs, mais il maintiendra l'ordre et la paix religieuse. Il entend aussi entretenir de bonnes relations avec toutes les nations étrangères, quelles qu'elles soient, à l'exception de la Russie soviétique, qu'il considère comme l'« ennemie de la civilisation ». Une allusion, mais vague, est faite à la possibilité d'une restauration monarchique. Le général Cabanellas a été nommé inspecteur général de l'armée, le général Mola, chef du groupe des armées du Nord, et le général Queipo de Llano, chef du groupe des armées du Sud.



Pendant les derniers jours du siège de l'Alcazar : attaques de miliciens après l'explosion d'une mine.

10.10.1936



Quelques rescapés du siège : un enfant, un soldat et des cadets au milieu desquels on voit leur chef, le colonel Moscardo.



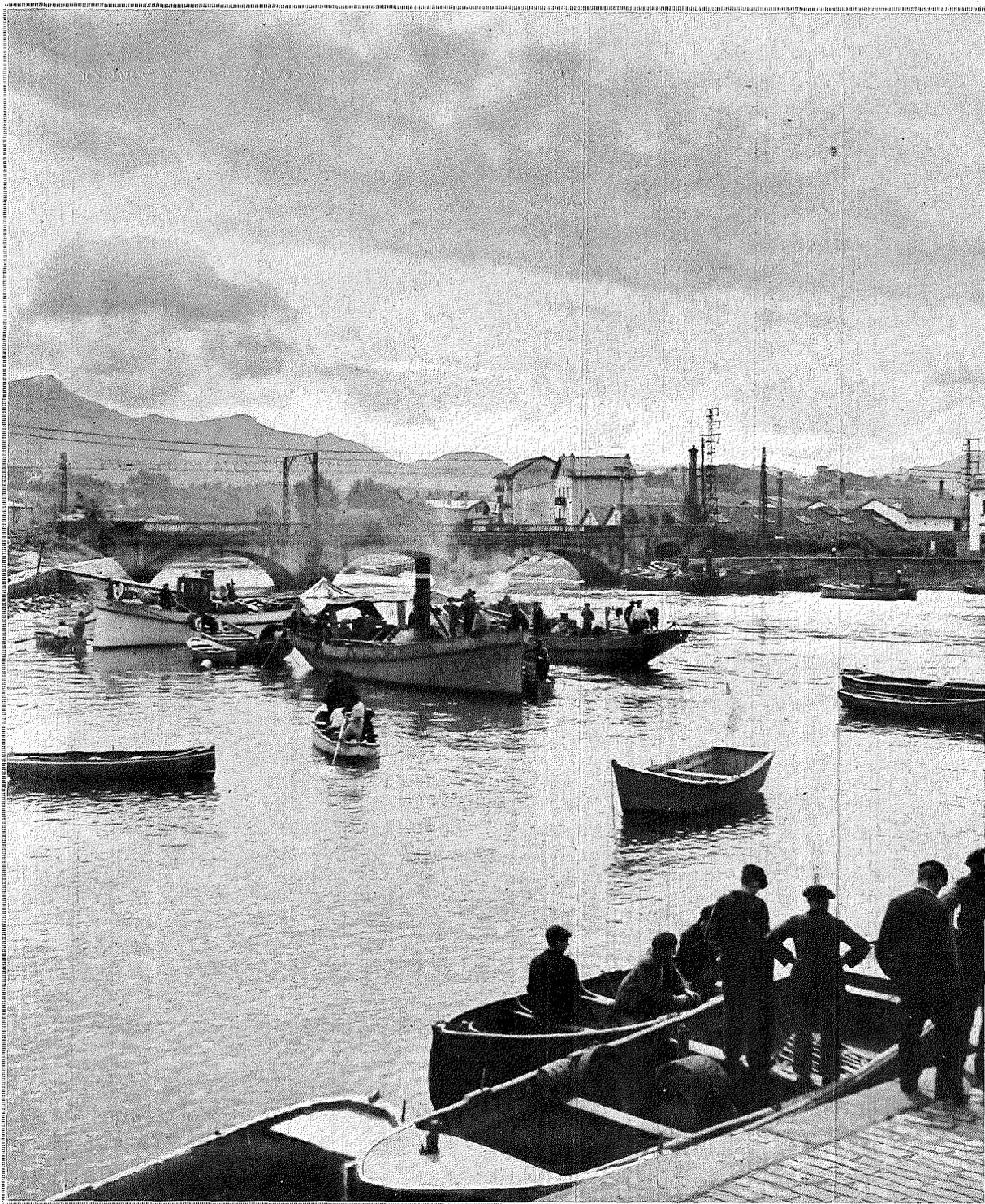
Au milieu des ruines, le général Franco exalte l'héroïsme des assiégés délivrés.



Les restes du quartier avoisinant l'Alcazar. Deux assiégés après leur délivrance.

DANS LES RUINES DE L'ALCAZAR DE TOLEDE AUX MAINS DES NATIONAUX

10, 10, 1936



Les pêcheurs d'Orio, autorisés à stationner dans le port de Saint-Jean-de-Luz où ils sont venus chercher refuge, se disposent à regagner leurs bateaux déjà à l'ancre.

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

QUI SONT-ILS ? OU VONT-ILS ? QUE DEVIENDRONT-ILS ?

par RAYMOND LÉCUYER,
envoyé spécial de « L'Illustration ».
(Voir notre numéro du 26 septembre.)

L'EXODE DES PÊCHEURS D'ORIO

Je raconte ici ce que j'ai pu voir de l'exode des pêcheurs d'Orio parce qu'à plus d'un titre il me semble caractéristique.

Un beau matin débarquent à l'improviste sur le quai de Saint-Jean-de-Luz plusieurs dizaines de gars solides, aux masques virils et fins sous le béret de laine, sommairement vêtus de pantalons de toile et de chandails, les pieds nus. Et aussitôt de brandir le poing, de pousser des vivats cordiaux en l'honneur du Front populaire et des camarades français, un peu décontenancés de s'apercevoir qu'on ne leur fait que très faiblement écho et qu'on les regarde avec une curiosité assez méfiante...

Quelques instants plus tard, ils sont entassés sous le portail, dans la cour et sur l'escalier de la mairie, les uns debout, les autres assis, calmes et ennuyés, semblables à des conscrits, encadrés qu'ils sont par des gardes mobiles, des gendarmes, des agents de police.

Je m'informe. Qui sont-ils ? « Des gens d'Orio, des pêcheurs, nationalistes basques, qui demandent refuge ici... — Mais Orio, que je sache, n'est pas aux mains de leurs adversaires ? — Certes, mais dans l'incertitude de ce qui va se passer ils veulent mettre leurs barques à l'abri en France... » Et leurs personnes aussi... Est-ce ainsi qu'ils comptent faire triompher le *Fronte popular* et voir se réaliser l'autonomie de leur province ?

Grand embarras des fonctionnaires français. Il fallut des coups de téléphone, des télégrammes officiels pour savoir si, en dépit d'instructions reçues de Paris, l'on pouvait accueillir ces réfugiés jeunes, validés et dont les porte-parole annonçaient qu'ils avaient à bord « des vivres pour un mois ».

Finalement l'autorisation fut accordée. Avec un empressement, plein d'alacrité, les pêcheurs sautèrent en barque, regagnèrent lestement leurs bateaux, manœuvrèrent et jetèrent l'ancre dans le port français.

Mais ce port est petit; on dut, après quelques jours, constater que la présence de cette flottille immobile achevait de l'embouteiller. Les pêcheurs « réfugiés » furent dirigés sur Bayonne, où je les retrouvai, à la place spéciale qui leur était assignée. Ils auraient bien voulu travailler de leur état. Mais leurs camarades français, si bien disposés qu'ils fussent à l'égard de ces « victimes » de la guerre civile, s'étaient alarmés d'une concu-

rence possible. D'ordre de la sous-préfecture et de la mairie, les « réfugiés » n'avaient que le droit de stationner et de demeurer dans leurs bateaux; celui de pêcher leur était refusé. Le jour où j'écris cet article, nos robustes gaillards continuent de défendre les causes qui leur sont chères, loin d'Orio, en regardant l'eau couler.

LE CENTRE DE RÉFUGIÉS DE BAYONNE

La côte basque et Bayonne sont peuplées d'Espagnols de condition aisée qui, au cours de ces derniers mois ou de ces dernières semaines, sont venus s'installer chez nous pour attendre la fin de la tourmente. Bayonne ne voit pas d'un mauvais œil ces émigrés qui à tout prendre sont pour son commerce une occasion de profits. Mais, d'autre part, dans une ville où les partisans du Front populaire sont nombreux et ont obtenu des succès politiques, l'on a jugé opportun de réserver un large accueil aux réfugiés appartenant à la classe prolétarienne et que la brusquerie des événements a dépouillés de tout moyen d'existence.

Ce parti pris a été appliqué avec réflexion et méthode. M. Simonet, le maire de Bayonne, est un homme énergique qui n'a pas le goût du désordre. Il a décidé que l'hospitalité de la Ville serait réservée exclusivement à des êtres méritant toute sollicitude : mères de famille, adolescents et adolescentes, jeunes enfants, vieillards, et il a voulu que, dans l'administration de cette sollicitude, rien ne fût laissé au hasard.

Ainsi Bayonne a été amenée à constituer un « centre » de réfugiés qui est à ma connaissance le plus important qui ait été organisé en France au mois de septembre 1936 puisque l'on peut y assurer le logement et la subsistance de 1.000 Espagnols. Le jour où je le visitai, l'effectif des présents s'élevait à 750.

Non sans quelques difficultés, la Ville a pu obtenir que soit mis à sa disposition un hôpital militaire désaffecté et depuis plusieurs années abandonné aux injures des intempéries et aux caprices de la végétation. Une forêt vierge en miniature avait poussé dans les cours, les ronces enlaçaient les grilles, des arbustes se dressaient devant les portes, les planchers disparaissaient sous une litière de poussière et de débris, les fenêtres étaient veuves de leurs carreaux.

Bravement, on se mit à la besogne, on coupa, sarcla, racla, balaya, les châssis furent pourvus de vitres, les murs, lessivés, les parquets, « briqués ». Tant et si bien qu'en quelques jours l'hôpital reprit fort bonne apparence. Les réfugiés avaient prêté leur concours avec bonne humeur. Nombreuses parmi elles sont les ménagères que n'effraient pas les gros travaux, et qui s'en acquittent vaillamment.

Tout est réglementé quasi militairement. A tour de rôle les réfugiées sont invitées à accomplir les corvées de cuisine ou de nettoyage. Des femmes, des jeunes filles, parmi les plus diligentes et les plus intelligentes, ont été désignées comme chefs de chambrée. Un brassard rouge les distingue de leurs camarades qui leur doivent obéissance. Comme des sous-officiers, elles prennent leurs repas à part. Les jours et heures de sortie en ville sont fixés avec précision. Tout retard entraîne une sanction : privation de sortie pour le reste de la semaine. Les prescriptions, même rigoureuses, ont été bien acceptées. Rédigées en espagnol, elles sont affichées en plusieurs endroits du centre, notamment à la porte de la salle de consultations

médicales. L'état sanitaire des réfugiés, très surveillé, est fort satisfaisant. L'état moral aussi, autant que j'ai pu en juger.

LA TACHE DIFFICILE DE BORDEAUX

Lorsqu'on admit à Paris qu'il était temps de suspendre, au moins provisoirement, les débarquements de réfugiés à Saint-Jean-de-Luz, ordre fut donné de dérouter les transports qui se présenteraient et de les diriger sur Le Verdon. Le Verdon est à 120 milles de Saint-Jean-de-Luz, donc à dix ou douze heures d'une navigation qui n'est pas sans danger.

Après expérience, Bordeaux résolut de prendre des dispositions différentes en ce qui concerne le point d'accostement. Il fut entendu que les transports seraient pilotés dans la Gironde et ne débarqueraient leur contingent de réfugiés qu'à Trompeloup-Pauillac. Les avantages de cette combinaison plus coûteuse ? Incontestables. D'abord, moins de risques d'avaries ou d'accidents de per-

sonnes. Puis possibilités plus grandes de contrôle et de triage ; possibilité aussi de diriger sur la gare de Bordeaux-Saint-Louis, en utilisant la ligne construite par les Américains pendant la guerre, les réfugiés destinés à regagner directement Barcelone. Ainsi l'on se dispense de les faire passer par Bordeaux-Saint-Jean et l'on évite des risques d'incidents fâcheux.

Seulement, sur la ligne Trompeloup-Pauillac-Bordeaux il n'y a pas de service nocturne. D'où obligation de faire attendre dans les locaux de la douane les réfugiés lorsqu'ils débarquent tardivement, et de les nourrir.

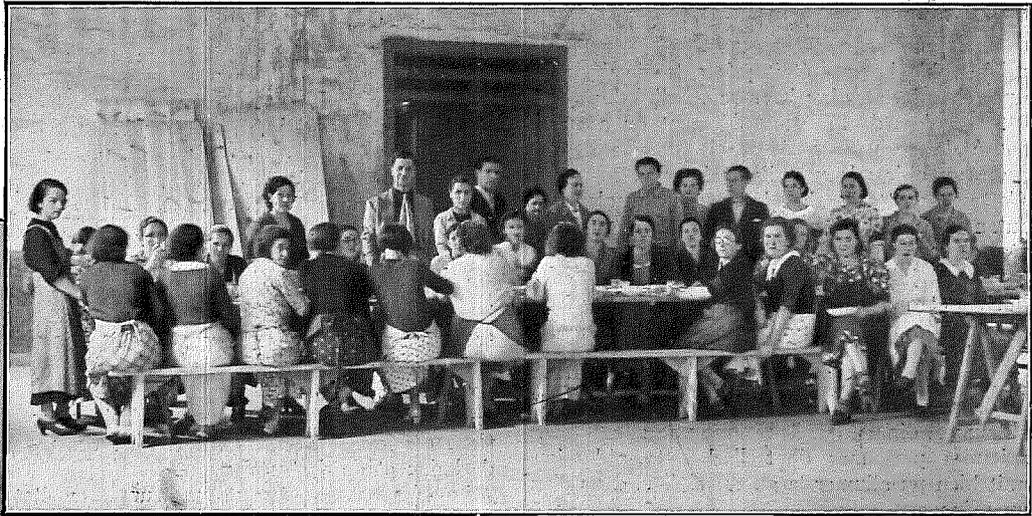
Or, les nourrir n'est pas toujours une petite affaire !

Parmi ces réfugiés, il en est de toutes conditions sociales qui n'ont pas une vue bien nette ni de la portée des événements, ni du rôle que la France joue bénévolement, ni de leur propre situation. Tandis que des émigrés nuance *Frente popular* croient tomber en pleine camaraderie anarcho-communiste et avoir par conséquent le droit d'être exigeants, des émigrés très ancien régime débarquent avec une soif d'égards qui n'est pas non plus de circonstance.

En général, les passagers des bateaux anglais,



Un des dortoirs du centre avec ses occupants : enfants et femmes.



La popote des « chefs de chambre ».

américains et allemands sont porteurs de papiers en règle. Mais les autres réfugiés brillent pour la plupart par une totale absence d'archives. On essaie d'obtenir quelques indications sur leur identité. On les fouille parfois, ce qui a permis une estimable récolte de parabellums, de chargeurs et de poignards.

Lors de mon passage, Bordeaux était devenu un lieu de transit. Mais 170 familles demeuraient encore hébergées dans le département de la Gironde. La question se posait de modifier les conditions dans lesquelles elles avaient été jusqu'à présent logées et nourries parce qu'il fallait rendre libres les écoles qui leur avaient servi de toit.

COQUETTERIE

Parmi les réfugiées du centre de Bayonne se trouvent quelques « coiffeuses » professionnelles. Pour ne pas « se perdre la main », elles ont demandé à donner des soins de chevelure à leurs compagnes ; un coiffeur bayonnais a obligeam-



Un aspect de la cuisine où, à tour de rôle, les réfugiées sont de corvée.



Un des réfectoires.

Debout, le directeur, M. Argote, instituteur.

AU CENTRE DE RÉFUGIÉS DE BAYONNE.

10. 10. 1936

ment mis le matériel nécessaire à la disposition de ses consœurs : je n'ai pas besoin d'ajouter que ces dernières ne manquent pas de clientes.

Mais ailleurs les réfugiées n'ont pas eu une si bonne fortune et, leur souci d'être bien coiffées n'étant pas moins vif que celui d'être logées et nourries, elles ont eu recours au système D. Jugez de la stupéfaction du premier secrétaire d'une importante mairie en trouvant, parmi les factures que les commerçants de la ville lui demandaient de régler, une longue note de « mises en plis » que d'autorité s'étaient fait faire les réfugiées ! Je crois bien qu'il n'a pas pu se résoudre à la payer... Et j'ai vu très perplexe un autre fonctionnaire devant une demande que lui adressaient d'autres réfugiées confiées à sa vigilance : ces dames réclamaient impérativement des boîtes de poudre de riz. L'aimable homme était pris entre le désir de ne pas chagriner les impétrantes et celui de ménager les deniers de l'Etat. Finalement on a eu la cruauté de ne pas considérer la poudre de riz comme un objet de première nécessité.

Cette coquetterie des jeunes Espagnoles est d'autant plus excusable que la plupart sont sémi-lantes et nombre d'entre elles fort jolies. Si sémi-lantes et si jolies que de prudents édiles se sont inquiétés et qu'ils ont pris le souci de veiller à la fois sur la vertu des réfugiées... et sur celle de leurs administrés.

A Bayonne, le maire a même pris des mesures catégoriques. Avec leur entier acquiescement d'ailleurs, il dirigea sur Barcelone une quarantaine de jeunes personnes dont l'éclatante séduction aurait bien pu allumer la guerre civile... dans plus d'un ménage.

A Bordeaux, le chef de la sûreté reçut à temps des indications très précises sur le complot ourdi dans un milieu spécial. De trop experts braconniers tendaient déjà leurs filets... L'autorité sut leur tenir le langage utile et les avertir qu'à vouloir tenter certaines captures ils risquaient les plus graves ennuis. Les mauvais chasseurs ont compris...

A LA MANIÈRE D'HENRI IV

Une surprise m'attendait à mon passage à Pau : je n'y trouvais plus de réfugiés. Je crois que tout d'abord, dans la pensée des distributeurs officiels (si je peux m'exprimer ainsi), cette charmante cité devait être un centre important d'hébergement. Mais Pau, paraît-il, estime qu'elle est suffisamment pourvue d'Espagnols en temps normal !

Elle fit toutefois son devoir, tout son devoir, avec humanité. Après avoir réexpédié vers le front... de Barcelone un certain nombre de miliciens et miliciennes disposés à se montrer turbulents et autoritaires, elle accorda pendant quelques jours un toit et une subsistance fort convenables aux quelque 260 civils qu'on lui avait envoyés. Sans distinction d'opinion, les Palois se montrèrent empressés à donner du linge et des vêtements aux pauvres gens arrivés sans grand bagage. Les Sœurs de la Miséricorde, chargées de les nourrir, firent merveille avec quelques humbles sommes. Les commerçants, complaisamment, consentirent des conditions très raisonnables. Bref, chacun fit preuve de beaucoup d'obligeance. Mais tacitement tout le monde fut d'accord pour estimer que cette situation n'avait aucune raison de se prolonger. Et, comme les Béarnais sont aussi fins que courtois, ils surent être assez persuasifs, assez diplomates pour que tous les réfugiés demandassent ou acceptassent d'être rapatriés en Catalogne. Rapatriement qui ne se fit pas sans que chaque partant eût reconnu par un papier signé et en bonne forme qu'il prenait le train pour Barcelone de son plein gré.

Je n'apprends à personne que Pau est une cité profondément catholique. La majorité de ses habitants n'accepteraient pas qu'on y outrageât le clergé ni les congrégations qu'ils respectent et qu'ils aiment. Quelques scandales qui s'étaient produits lors des premières arrivées de miliciens avaient causé une assez forte impression dont je pus observer les vibrations prolongées. Notamment un

train de miliciens venant de Bordeaux avait stoppé en gare en même temps qu'un train de pèlerins venant de Lourdes. Dès qu'ils avaient aperçu des prêtres, les miliciens étaient entrés en fureur et avaient vociféré des injures et des menaces. De ces menaces l'une surtout avait exaspéré les Français témoins de cette scène — car tout le monde à Pau comprend l'espagnol :

« Nous vous ferons bientôt décamper de France », avaient crié quelques décamés.

Ne soyons pas trop étonnés si après cela le zèle hospitalier des Palois était un peu attiédi.

MILICIENS APPRIVOISÉS

Lorsque les Sœurs de l'hôpital de Pau avaient appris à la fin août qu'elles auraient à soigner des miliciens frappés sur le front d'Irun, elles n'avaient pu dissimuler une certaine frayeur. Elles ne savaient que trop bien quels affreux traitements leurs semblables avaient eu à subir de l'autre côté des Pyrénées ; elles avaient encore dans l'oreille cette phrase prononcée par un ecclésiastique à la parole vénérée : « Ce ne sont pas les religieuses tuées qu'il faut plaindre ; ce sont celles qui ont dû rester parmi les révolutionnaires. »

On les rassura ; et l'on fit comprendre aux blessés qu'une attitude grossière ne serait pas tolérée. Les pauvres religieuses, malgré leur secrète épouvante, s'occupèrent de leurs blessés avec tant de diligence, tant de douceur, tant de bonté qu'elles parvinrent à faire disparaître de leurs yeux ces jeunes hommes enivrés par des théories de haine et de destruction.

Lorsque, guéris, presque tous furent en état de prendre le train qui devait les emporter vers la Catalogne, ils firent entre eux une collecte, et leur chef offrit de leur part, en témoignage de reconnaissance, une belle gerbe de roses à la Mère supérieure.

L'ÉPARPILLEMENT

Devant l'impérieuse obligation de décongestionner les départements limitrophes de l'Espagne, le ministère de l'Intérieur a pris la résolution d'égrener des contingents de réfugiés d'abord entre Loire et Garonne, puis plus au nord.

Certains de ces envois ont été faits à l'impromptu. En une nuit (celle du 4 au 5 septembre), 196 Espagnols arrivèrent à Tours. 22 malades ou blessés légers furent hospitalisés. Les autres réfugiés furent par petits groupes répartis à Châteaurenault, Chinon, Saint-Avertin, Loches, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Vernon, Bourgueil et Ligueil.

Blois reçut simultanément 160 réfugiés : tous les membres d'une colonie de vacances embarqués à Santander. A peine étaient-ils arrivés que le directeur, qui est sans doute un homme logique, demandait à être expédié avec tout son petit bataillon à Barcelone, ce qui lui fut accordé sans retard. Les héros de cette odyssée mettront un certain temps à comprendre pourquoi le plus court

chemin de Santander à Barcelone passe par Blois.

Deux cent trois réfugiés : tel est le chiffre qui me fut donné lorsque je suis passé le 23 septembre à Orléans ; mais d'autres contingents étaient annoncés. Parmi ces réfugiés, le pourcentage d'hommes jeunes et valides m'a paru relativement élevé. Les passions politiques n'avaient pas été assez fortes pour les inciter à prendre part à la guerre civile, mais elles étaient assez vives pour les engager dans des discussions de disserter les réfugiés avant-on pris la précaution de diviser les réfugiés en trois groupes, formés d'après la loi des affinités ; les chefs de groupe avaient été désignés parmi les Espagnols auxquels l'usage du français était familier ; le préfet leur avait tenu un très ferme langage. Après quoi les trois clans s'étaient montrés également calmes et dociles.

Poitiers avait eu à sa charge 648 réfugiés. La préfecture et la mairie avaient favorisé le plus qu'il leur avait été possible les départs pour Barcelone (188 à la date du 21 septembre). Entre Châtelleraut, Loudun, Montmorillon, Civray avaient été répartis 153 réfugiés. 212 autres étaient installés à Poitiers dans des locaux occupés il y a quelques années par une école primaire supérieure de garçons, mais qui étaient autrefois l'hôpital général de la ville : bâtiments vastes, bien aérés, bien clos. Cette installation de réfugiés est l'une des mesures comprises qu'il m'ait été donné de visiter. Un agent de police m'a été sur le bon ordre. Une infirmière de la ville est de garde la nuit. Et le jour, bénévolement, une infirmière-major de l'Union des femmes de France donne ses soins à cette petite colonie où les bambins sont en nombre. Chaque jour des promenades guidées ont lieu dans le parc de Blossac, si justement célèbre.

A ce propos, notons un trait de mœurs. Au cours d'une de ces promenades à Blossac, la musique d'une buvette se fit entendre... Sur-le-champ, les réfugiés se mirent à danser entraînés et grâce. Qui furent un peu scandalisés ? Les promeneurs poitevins, enclins à supposer que des réfugiés, des exilés, des femmes ou des jeunes filles dont les maris et les fiancés sont engagés dans une guerre civile doivent être plus mélancoliques ! Si l'on a cru insensibles des danseurs de Blossac, l'on a pourtant eu tort ; ne méconnaissons pas les races méridionales, dont les réactions sont si promptes et chez qui la pétulance et la vitalité dominent vite les raisons d'abattement et de tristesse.

Sur la foi d'une information officielle, je crus devoir revenir à Barbezieux que j'avais traversée quelques heures plus tôt. On m'avait assuré que les réfugiés étaient installés dans l'ex-sous-préfecture, c'est-à-dire l'ancien château des seigneurs de l'endroit. L'idée que des fugitifs du *Frente popular* dormaient entre ces lambris aristocratiques avait excité mon imagination.

La réalité était moins piquante. La municipalité locale, qui avait promptement senti que la population n'était pas enthousiasmée par cette arrivée d'étrangers, avait cantonné ses hôtes dans un cadre moins impressionnant. Ils campent non pas dans le vieux château des marquis de Barbezieux, mais dans une dépendance d'un ancien hôpital dont l'architecture, d'ailleurs, est intéressante. Ils occupent modestement des lits rudimentaires alignés dans une vaste pièce qui fut salle de gymnastique. Le ci-devant hôpital est planté sur un promontoire au sommet de la ville. Les réfugiés sont donc au bon air et quasi isolés.

Il y avait là de jolis bambins, de charmantes fillettes, quelques mères de famille paisibles. L'une d'elles était veuve d'un douanier tué pendant les récents combats. Les enfants jouaient sur l'esplanade qui s'étend devant leur logis provisoire, les vieux travaillaient, un pauvre vieillard toussait en dormant.

« COMITÉ DE SECOURS »

Je ne devais pas retrouver la même atmosphère de mélancolie



Femmes et enfants du centre de réfugiés de Poitiers lavant leur linge à la fontaine.

sérénité à Saint-Cybard, faubourg ouvrier d'Angoulême. Là, dans une petite usine désaffectée, a été logée une poignée de réfugiés. Dès que j'approchai, des papiers collés sur l'un des piliers de la grille attirèrent mon attention : deux grandes affiches manuscrites et une feuille de papier « machine à écrire ». Les deux affiches émanaient d'un « comité de secours d'urgence aux réfugiés espagnols ». L'une était un appel à la générosité publique. Le comité demandait des jouets pour les enfants, des pantalons pour les hommes et pour les femmes (*sic*), du vin, « non prévu dans le menu des réfugiés ». Il se flattait d'avoir obtenu pour ces derniers l'autorisation de sortir librement en ville. — L'autre avis rappelait que les dons seraient reçus à l'entrée du centre où deux membres du comité se tenaient « en permanence ».

En réalité, les quelques comités de secours autorisés n'ont pu recueillir que peu de dons en espèces. Dans une grande préfecture où les résidents espagnols sont extrêmement nombreux (tout près de 25.000), les autorités ont dû à contre-cœur consentir à ce que des fonds fussent reçus par un organisme favorable au *Frente popular*. Dans la colonie espagnole (où les marxistes sont cependant en majorité), on n'a ramassé que quelque 6.000 francs et, auprès des sympathisants français, 28 francs !

Partout où j'ai pu questionner des personnalités qualifiées, j'ai demandé si un versement quelconque avait été fait par une des organisations rouges de Paris ou par les soins de la C. A. de la C. G. T. Partout l'on m'a répondu : « Rien n'a été reçu ; rien n'a été annoncé. »

UN PÉRIL POUR L'ORDRE FRANÇAIS ?

Tout ceci nous conduit à placer dans un rayon de lumière crue les deux faces de la question des réfugiés, face politique, face économique.

En commençant mon enquête, au début de septembre, j'étais persuadé, comme beaucoup de Parisiens, que beaucoup de Français, que l'invasion de notre territoire par des milliers de partisans du *Frente popular* pouvait entraîner de graves inconvénients d'ordre politique.

Devant l'attitude des miliciens, l'infiltration des anarchistes, devant certaines manifestations, certaines provocations, ces craintes emportées de la capitale se sont, tout d'abord, accentuées.

Mais bientôt j'ai constaté que la fraternité rencontrée par les extrémistes espagnols accourus sur notre sol était factice, limitée et passagère. J'ai bientôt constaté que les anarcho-communistes de l'autre côté des monts et les radicaux plus ou moins socialisants de ce côté des Pyrénées lorsqu'ils emploient les mêmes mots ne leur donnent pas le même sens. J'ai bientôt constaté qu'il y avait de part et d'autre surprise de ne pas se comprendre, en dépit des affirmations des rhéteurs. J'ai bientôt constaté que les milieux populaires français étaient fortement impressionnés par les récits des réfugiés qui étaient plus terrorisés par les exploits d'extrémistes pillards et incendiaires que par les représailles des nationaux. J'ai bientôt constaté que de bouillants « va-t'en-guerre-civile » réfléchissaient aux inconvénients des révolutions... pour eux-mêmes, devant les familles sans abri, les blessés, les fuyards, les volontaires désabusés, les difficultés que rencontrent les poltrons les plus ingénieux à sauvegarder leur chère carcasse...

Plusieurs fonctionnaires, aucunement suspects de tendances réactionnaires, ont par leurs propres observations confirmé mes impressions.

Aussi, maintenant, je ne crois plus guère que l'exode espagnol offre de grands périls pour l'ordre français. D'ailleurs, plus ou moins provisoirement, le *Frente popular* ne remporte pas l'avantage — et la propagande des vaincus n'a jamais été, ni chez nous ni ailleurs, très efficace.

NON... MAIS UN DANGER ÉCONOMIQUE

La province française dans le Sud-Ouest et dans le Centre, même en ses régions le plus rouges, semble peu prête en ce moment à permettre des expériences ultra-marxistes, et à plus forte raison communo-anarchistes. Mais elle est visiblement hantée par une lourde préoccupation : la situation économique du pays l'inquiète. Tout ce qui aggrave l'état de cette situation lui semble désirable. Or, l'aide aux réfugiés est, indéniablement, une complication onéreuse.



Réfugiés espagnols cantonnés à Barbezieux dans les dépendances d'un ancien hôpital.

La thèse qui l'emporta, lors des débuts de l'exode, dans les conseils du gouvernement — déterminé à accorder l'hospitalité la plus voyante et la moins contrôlée aux fugitifs — fut de verser à tout réfugié qui se déclarerait sans moyen d'existence les mêmes indemnités que celles qui sont concédées aux chômeurs français.

Des ordres furent donnés en ce sens aux préfets des départements envahis par les Espagnols. Ces hauts fonctionnaires, après avoir conféré de la chose avec leurs subordonnés et les maires, ne s'empressèrent pas d'obéir. A telle enseigne que le ministère fut sur le point de se demander s'il n'y avait pas dans le Sud-Ouest une pépinière d'apprentis dictateurs !

Paris ne s'inspirait que de considérations idéologiques et n'apercevait que l'effet à produire sur certains partis, sur certaines organisations. Les administrateurs provinciaux, eux, tenaient compte des données psychologiques et des réalités locales.

Nombre d'entre eux connaissaient de longue date la mentalité du prolétaire espagnol. Tout de suite ils avaient compris que, si l'on commettait l'imprudence d'agir selon les instructions du gouvernement central, si l'on versait à nos hôtes imprévus l'indemnité de chômage, on flattait leur penchant à l'indolence, on les invitait en quelque sorte à s'établir définitivement chez nous — chez nous qui ignorions tout de leur état civil et de leur passé. Accoutumés à vivre de peu, à préférer l'indépendance au confort, ils se trouveraient presque riches s'ils percevaient cette humble rente et n'éprouveraient plus jamais le besoin de réintégrer leur ancien lieu de résidence, estimant que la patrie est le pays où l'on dîne — et où l'on dîne chaque jour.

La capitale a envoyé dans le Sud-Ouest un inspecteur général. Les autorités que celui-ci est venu voir n'ont pas eu de peine à lui ouvrir les yeux, à lui faire agréer les raisons qu'elles avaient eues de temporiser et à lui faire admettre qu'elles n'avaient agi que dans le bien de l'Etat en cherchant des solutions plus souples et plus subtiles bien que tout aussi humaines.

QUI RÉGLERA LA NOTE ?

Pourquoi le taire ? Les municipalités grandes ou petites sont, malgré leur bonne volonté, un peu agouissées d'avoir à assurer d'une manière ou d'une autre l'entretien des réfugiés. Certes, c'est pour le compte de l'Etat. Et des crédits ont été votés. Mais l'Etat n'envoie guère d'argent et ne l'envoie que faibles sommes par faibles sommes. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour calculer qu'au train où vont les choses — étant donné le nombre des réfugiés, la durée de l'aide

qu'on leur accorde, les frais de transport par terre et par mer, le renouvellement constant de l'émigration — les crédits seront vite épuisés. Et nul n'ignore que le coffre public n'est pas rempli bord à bord... Pour tout dire, les villes se demandent si elles seront intégralement remboursées et à quel moment.

Des précédents justifient ces craintes. La municipalité orléanaise, par exemple, se souvient avec un peu d'amertume que l'hospitalité qu'elle a, par ordre supérieur, accordée aux réfugiés espagnols en 1934 lui a fait décaisser une somme de 100.000 francs. Ces 100.000 francs, elle n'a pas pu les récupérer et personne n'a avancé son serai restituée... Sera-t-elle contrainte cette fois encore de faire les frais d'une générosité dont certains politiciens tirent tout le bénéfice moral ?

La ville de Bordeaux est une grande dame qui sait avoir le geste. Mais c'est aussi une fort bonne commerçante qui tient bien sa caisse. Elle ne peut oublier un seul instant que chaque jour ses chômeurs lui coûtent 40.000 francs. Elle n'aperçoit pas la nécessité d'alourdir encore un tel fardeau.

Toutes sortes de questions se posent. Les taxes de pilotage sont très élevées. Devrons-nous les acquitter au lieu et place des bateaux étrangers qui débarquent chez nous des réfugiés ?

L'HÉBERGEMENT DOIT ÊTRE TEMPORAIRE

Dans certains départements agricoles, les réfugiés pourraient assez aisément trouver du travail — donc ne plus être aux crochets de l'Etat français. Mais cette combinaison offre plus d'inconvénients que d'avantages, inconvenients dont le plus immédiat est de susciter une concurrence à la main-d'œuvre nationale... ce qui risquerait d'accroître le nombre des Français actuellement à la charge de la collectivité. Comment sortir de ce cercle vicieux ? Il me semble que certaines villes ont montré le chemin à suivre.

Il n'y a aucune raison valable pour que l'hébergement des réfugiés ne soit pas limité dans le temps, aucune raison valable pour que le gouvernement français n'indique pas dans quelle mesure il entend endosser les obligations du gouvernement espagnol ou — le pluriel est plus véridique — des gouvernements espagnols.

Dans un pays dont les finances souffrent de bien des maux, où la question sociale se complique chaque jour, où s'accomplissent de graves métamorphoses et où le chômage est devenu un mal endémique, nous ne pouvons nous offrir le luxe de tenir table ouverte.

Comment ne pas espérer que le pouvoir central, éclairé par les conseils sagaces et prudents qu'il a reçus de province, ne se rallie promptement à cette façon de voir ? Lors de la chute d'Irun, il a pu être surpris par les événements ; maintenant, il est averti et a eu le temps de la réflexion.

Comme il est probable que l'évolution de la guerre civile entraînera de nouvelles évacuations de villes et de contrées et que la France aura encore à héberger des réfugiés espagnols, il est temps de prendre un parti et de s'y tenir.

Il faut, certes, continuer à assurer aux faibles, aux femmes, aux enfants, aux vieillards une hospitalité attentive ; mais temporaire.

Les réfugiés ont toujours la possibilité de retourner en Espagne. S'ils sont possibiles du *Frente popular* ou s'ils se jugent fortement compromis par lui, il leur est très facile de rentrer dans leur patrie par Barcelone. S'ils sont favorables à la cause des nationaux et si leur passé ne leur a pas rendus suspects, ils peuvent passer par Irun : adroitement, les autorités françaises ont gardé et gardent le contact avec le gouvernement de Burgos disposé à faciliter les réintégrations.

Avec un peu de fermeté et de lucidité, la question des réfugiés espagnols peut cesser d'être une cause d'inquiétudes pour l'esprit public, de difficultés pour la trésorerie du pays. Je crois que le gouvernement sentira de plus en plus la nécessité de ne pas allonger indéfiniment une note de frais dont le remboursement semble fort aléatoire et de ne pas encombrer nos cités d'éléments inutiles et parfois d'origine trouble. Dès maintenant, le nécessaire doit être fait pour qu'une émigration qui ne doit pas se transformer en immigration soit rapidement et sagement résorbée.

RAYMOND LÉCUYER.

Photographies de M. Raymond Lécuyer.



Au moulin d'Heiligenstadt, Beethoven joue à ses petits amis des mélodies enfantines.

L'inspiration artistique a toujours marché de pair avec l'amour. En la charmante Saskia, sa femme; la mère de son fils Titus, et son modèle, il possède toutes les femmes. Mais Saskia meurt. Son foyer est détruit. Son génie, lui aussi, paraît irrémédiablement compromis. En vain sa fidèle servante essaie-t-elle de le reconforter et de le secourir. La lumière s'est éteinte pour lui avec Saskia. Il ne peint plus que des fantômes. Jusqu'au jour où la rencontre d'une nouvelle compagne lui rendra sa confiance en lui-même, son ardeur au travail, sa gloire. C'est une autre tragédie du génie, non moins poignante, dont Charles Laughton, au jeu admirable de naturel et de force, nous fait parcourir les étapes. — R. DE B.

BEETHOVEN ET REMBRANDT A L'ÉCRAN

Si les vies romancées des grands personnages sont à la mode en littérature, il est tout naturel que le cinéma profite du même engouement. Plus expressif que le livre, il permet d'incarner sous une forme vivante les figures qu'il veut mettre en relief.

Par une coïncidence heureuse, nos écrans vont bientôt nous présenter deux de ces réalisations particulièrement intéressantes. L'une est d'origine française. C'est *un Grand Amour de Beethoven*, film d'Abel Gance, qui est avec *J'accuse*, *la Roue* et *Napoléon*, un des plus éminents représentants de la cinématographie mondiale. Le grand acteur Harry-Baur, en s'inspirant de l'iconographie beethovienne, a campé un personnage saisissant de vérité. Mais il est parvenu aussi à une complète identification morale, à une constante et l'on pourrait presque dire pieuse évocation de l'âme de Beethoven, rendue plus impressionnante encore par l'accompagnement musical.

L'autre film, qui nous vient d'Angleterre, est un *Rembrandt*, d'Alexander Corda, avec Charles Laughton — l'inoubliable interprète d'Henry VIII — dans le rôle du grand peintre. Pour Rembrandt,



Les deux amours de Beethoven : Thérèse de Brunswick (Annie Ducaux) et Juliette Guicciardi (Jany Holt).

« UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN », INTERPRÉTÉ PAR HARRY-BAUR